

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 16 août 2016

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 16 août 2016 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Audrey Méthot, commissaire parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M. Robert Bureau

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 4

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2016-106 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2016

CC-2016-107 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 28 juin 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

PRIORITÉS 2016-2017

Édith Pelletier, directrice générale, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives présente les priorités de la Commission scolaire des Sommets pour l'année 2016-2017, dont :

- La mise en œuvre du plan stratégique
- L'équilibre budgétaire
- L'optimisation des ressources.

HUIS CLOS À 20 H 39

CC-2016-108 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos pour discuter de la nomination à la direction générale adjointe et au Service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

RETOUR EN ASSEMBLÉE PUBLIQUE À 20 H 50

CC-2016-109 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires siège à nouveau en assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT le processus de sélection pour le comblement du poste à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires RRQ, chap. I-13.3, r.0.003.1;

CC-2016-110 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE procéder à l'engagement de Serge Dion au poste de directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Sommets, effectif le 17 août 2016;

QUE, conformément à la politique locale de gestion des administrateurs, une période de probation de 1 an s'applique;

QUE Madame Édith Pelletier, directrice générale, soit mandatée pour conclure et signer avec Serge Dion une entente précisant les conditions de travail autres que celles prévues au Règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATIONS DE DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT le maintien de la structure administrative;

CONSIDÉRANT le maintien des regroupements des écoles primaires;

CC-2016-111 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE Madame Marie-Claude Farrell soit nommée au poste de direction de l'école primaire du Val-de-Grâce à compter du 17 août 2016. Mme Farrell sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Madame Marise Cotnoir soit nommée au poste de direction de l'école primaire du Jardin-des-Frontières à compter du 17 août 2016;

QUE Madame Isabelle Lapointe soit nommée au poste de direction de l'école primaire Sainte-Marguerite à compter du 17 août 2016. Mme Lapointe sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

NOMINATION DE DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

QUE Madame Annie Orichefsky soit nommée au poste de direction de l'école primaire des Deux-Soleils à compter du 17 août 2016. Mme Orichefsky sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Madame Isabelle Arguin soit nommée au poste de direction adjointe de l'école primaire Brassard-Saint-Patrice à compter du 15 août 2016. Mme Arguin sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Monsieur Maxime Vachon soit nommé au poste de direction adjointe de l'école secondaire de la Ruche à compter du 17 août 2016;

QUE Madame Julie Dubois soit nommée au poste de direction de l'école secondaire de l'Odyssée à compter du 17 août 2016;

QUE Madame Linda Lacasse soit nommée au poste de direction de l'école primaire Saint-Philippe à compter du 17 août 2016;

QUE Monsieur Jean-Sébastien Roberge soit nommé au poste de direction adjointe de l'école secondaire du Tournesol à compter du 17 août 2016. M. Roberge sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Madame Marianne Couture poursuive son remplacement à l'école primaire Masson à compter du 1^{er} juillet 2016;

QUE Monsieur Danny Duperron soit nommé au poste de direction des écoles primaires de la Tourelle et Notre-Dame-du-Sourire à compter du 17 août 2016;

QUE Monsieur Ludovick St-Laurent soit nommé au poste de direction des écoles primaires du Christ-Roi, Hamelin et Notre-Dame-de-Lourdes à compter du 17 août 2016. M. St-Laurent sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Madame Karine Viens soit nommée au poste de direction adjointe de l'école secondaire de l'Escale à compter du 17 août 2016. Mme Viens sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMITÉS DE TRAVAIL ET COMITÉ PARITAIRES 2016-2017

La liste des comités de participation des commissaires est déposée en projet pour une décision à la séance du 20 septembre 2016.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**REDDITION DE COMPTES 2015-2016 POUR LA SURVEILLANCE
DU MIDI**

Édith Pelletier, directrice générale, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives, présente le portrait actuel de la situation dans le dossier de la surveillance du midi.

**DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMULAIRE DE
DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3), la secrétaire générale demande aux commissaires de signer un formulaire de dénonciation d'intérêts.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des commissaires et recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge de commissaire.

Conformément à l'article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics (L.R.Q., chap. A-2.1), la secrétaire générale demande aux commissaires l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

PRÊT DE SERVICES

CONSIDÉRANT que Monsieur Jacques Girard est titulaire du poste de directeur de la formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT qu'une demande de prêt de services pour l'année scolaire 2016-2017 a été déposée afin de lui permettre d'occuper des fonctions d'analyse des modalités de financement à la formation générale des adultes, à la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CC-2016-112 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE la directrice générale, Madame Édith Pelletier, soit autorisée à :

- permettre à Monsieur Jacques Girard de s'absenter pour un prêt de services à la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- signer, au nom de la commission scolaire, l'entente de prêt de services pour l'année scolaire 2016-2017;
- nommer le remplaçant de Monsieur Jacques Girard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

ORGANISATION SCOLAIRE 2016-2017

Édith Pelletier, directrice générale, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives, présente l'état de situation au regard de la clientèle scolaire et de l'organisation scolaire pour 2016-2017.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT l'importance d'instituer un comité de travail qui fera l'analyse du dossier en lien avec la rémunération des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité sur la rémunération des commissaires est composé de 3 membres élus du conseil des commissaires et sera accompagné par le président, le vice-président, la directrice générale, le directeur du Service des ressources financières et l'agente d'administration à la rémunération et avantages sociaux.

CC-2016-113

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

A) D'instituer le comité de travail sur la rémunération des commissaires, lequel sera composé comme suit :

| 2016-2017 | 2015-2016 |
|--|--|
| ▪ M. Jean-Philippe Bachand, président | ▪ M. Jean-Philippe Bachand, président |
| ▪ M. Réjean Lacroix, vice-président | ▪ M. Réjean Lacroix, vice-président |
| ▪ Mme Édith Pelletier, directrice générale | ▪ M. Christian Provencher, directeur général |
| ▪ M. Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières | ▪ M. Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières |
| ▪ Mme Julie Jutras, agente d'administration | ▪ Mme Julie Jutras, agente d'administration |
| ▪ | ▪ Mme Annic Gingras, commissaire |
| ▪ | ▪ Mme Audrey Méthot, commissaire |
| ▪ | ▪ M. Daniel Lavoie, commissaire |

B) QUE le comité sur la rémunération des commissaires ait pour fonction l'analyse du dossier en lien avec la rémunération des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Audrey Méthot, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

VOTE SECRET

CC-2016-114 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des membres du comité de rémunération des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION DE SCRUTATEURS

CC-2016-115 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire et Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du vote est favorable à Annic Gingras, Daniel Lavoie et Audrey Méthot qui siégeront comme membres du comité de rémunération du conseil des commissaires.

MISE À PIED D'UN EMPLOYÉ DE SOUTIEN

CONSIDÉRANT que le membre du personnel de soutien, portant le numéro de matricule 7795, a épuisé ses bénéfices de l'assurance-salaire;

CONSIDÉRANT que le médecin de ce membre du personnel de soutien est d'avis qu'il présente un état d'invalidité total et permanent pour son emploi actuel ou tout autre emploi;

CONSIDÉRANT que la Régie des rentes du Québec (invalidité) a conclu que ce membre du personnel de soutien est atteint d'une invalidité grave et permanente reconnue par l'équipe de l'évaluation médicale de la Régie;

CC-2016-116 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE le membre du personnel de soutien, portant le numéro de matricule 7795, soit mis à pied à compter du 25 août 2016 conformément à l'application de l'article 7-4.00 de la convention collective du personnel de soutien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**ABOLITION D'UN POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET –
PERSONNEL DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente la proposition d'abolition d'un poste régulier à temps complet de la catégorie du personnel de soutien ;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de François Reid, détenteur du poste de technicien en informatique classe principale à temps complet (100 %), au Service de l'informatique ;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en matière de services à rendre ;

CC-2016-117 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution d'abolir le poste de technicien en informatique classe principale à temps complet (100 %), au Service de l'informatique, et ce, rétroactivement au 8 août 2016.

Puisque le plan d'effectifs de l'année scolaire 2016-2017 a été adopté le 17 mai 2016 (CC-2016-64), cette abolition sera reflétée sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2017-2018 lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CRÉATION D'UN POSTE RÉGULIER D'OPÉRATEUR EN
INFORMATIQUE – SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente une proposition de création de poste aux effectifs du personnel de soutien ;

CC-2016-118 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution de créer un poste régulier à temps complet d'opérateur en informatique à raison de 35 heures par semaine (100 %), au Service de l'informatique, à compter du 16 août 2016.

Puisque le plan d'effectifs de l'année scolaire 2016-2017 a été adopté le 17 mai 2016 (CC-2016-64), la création de ce poste régulier sera reflétée sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ABOLITION D'UN POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET –
PERSONNEL DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente la proposition d'abolition d'un poste régulier à temps complet de la catégorie du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que le poste vacant de secrétaire d'école à temps complet (100 %) à l'école des Deux-Soleils est devenu vacant suite au décès de sa titulaire, Monique Grondin, au cours de la période estivale;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT les ressources prévues au modèle d'équité du personnel de soutien administratif affecté aux écoles primaires;

CC-2016-119 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution d'abolir le poste de secrétaire d'école à temps complet à raison de 35 heures par semaine (100 %) à l'école des Deux-Soleils, et ce, rétroactivement au 8 août 2016.

Puisque le plan d'effectifs de l'année scolaire 2016-2017 a été adopté le 17 mai 2016 (CC-2016-64), cette abolition sera reflétée sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2017-2018 lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CRÉATION D'UN POSTE RÉGULIER DE SECRÉTAIRE D'ÉCOLE –
ÉCOLE DES DEUX-SOLEILS**

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente une proposition de création de poste aux effectifs du personnel de soutien ;

CC-2016-120 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution de créer un poste régulier à temps complet de secrétaire d'école à l'école des Deux-Soleils, à raison de 28 heures par semaine (80 %), à compter du 16 août 2016.

Puisque le plan d'effectifs de l'année scolaire 2016-2017 a été adopté le 17 mai 2016 (CC-2016-64), la création de ce poste régulier sera reflétée sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN
– SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (AMENDEMENT)**

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente le plan d'effectifs EHDAA amendé pour l'année scolaire 2016-2017 ;

CC-2016-121 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le plan d'effectifs EHDAA amendé de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2016-2017, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

BUDGET AMENDÉ 2016-2017

CONSIDÉRANT la résolution CC-2016-103 du 28 juin 2016 dans laquelle la Commission scolaire des Sommets adoptait un budget déficitaire de 1 475 375 \$;

CONSIDÉRANT la lettre du sous-ministre adjoint Yves Sylvain datée du 10 août 2016 qui n'autorise pas la Commission scolaire des Sommets à adopter un budget dont les dépenses excèdent les revenus de plus de 310 757 \$;

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Sommets doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

CONDIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets, après réception des paramètres de financement initiaux du MEES, dépose un budget amendé prévoyant des revenus de 100 681 282 \$ et des dépenses de 100 992 039 \$.

CONSIDÉRANT que ce budget amendé prévoit un déficit d'exercice de 310 757 \$ et que ce montant est égal à la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 9 931 455 812 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0.188927 du 100 \$ d'évaluation et que le taux des neutres (compagnies) 0.206285 du 100 \$ d'évaluation correspond au taux pondéré de taxation adopté par chacune des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CC-2016-122 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 100 681 282 \$ et des dépenses de 100 992 039 \$ pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que le taux de taxe scolaire effectif soit fixé à 0.188927 du 100 \$ d'évaluation et que le taux des neutres (compagnies) 0.206285 du 100 \$ d'évaluation correspond au taux pondéré de taxation adopté par chacune des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

BILAN DES TRAVAUX

Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, fait le bilan des travaux effectués et en cours de réalisation dans les établissements de la Commission scolaire des Sommets.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand, souhaite à tous une belle rentrée scolaire.

COMMUNICATION DES COMITÉS

L'assemblée générale du comité de parents EHDAA se tiendra plus tôt cette année.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Édith Pelletier, souhaite à tous une bonne rentrée scolaire.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 22 H 8

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2016-123

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale